

DEPARTEMENT du BAS-RHIN
COMMUNE de ZINSWILLER

EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE du 25 juin 2021.

L'an deux mil vingt et un, le vingt cinq juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes, sous la présidence de M. Christophe WERNERT, Maire.

Présents : Mme **AVRIL** Sandrine, Mme **BAUER** Vanessa, Mme **BINDEL** Céline (à partir de 20h27 - point 6), M. **DOMERACKI** Sébastien, Mme **FERNANDES** Mireille, Mme **GLAD** Doris, M. **HELSEN** Harald, M. **HINZ** Walter, Mme **JUNG** Véronique, Mme **NORTH** Carole, M. **WALD** Dominique, M. **WERNERT** Christophe et M. **ZILLER** Alexandre

Absents : néant

ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du procès-verbal de la dernière réunion
- 2- Schéma de mutualisation de la Communauté de communes
- 3- Compte administratif 2020
- 4- Subvention pour la paroisse protestante
- 5- Achat d'un garage
- 6- Achat d'un terrain
- 7- Information des délégués aux structures intercommunales
- 8- Motion portant sur la création d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Nord Alsace
- 9- Manifestation « 1 rose, 1 espoir »
- 10- Site internet
- 11- Divers

1 – Approbation du procès-verbal de la dernière réunion

Monsieur le Maire ouvre la séance et met aux voix le procès-verbal des délibérations du Conseil municipal du 9 avril 2021 qui est approuvé à l'unanimité.

2 - Schéma de mutualisation de la Communauté de communes

Monsieur le Maire expose que l'article L5211-39-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'afin d'assurer une meilleure organisation des services, dans l'année qui suit le renouvellement général des conseils municipaux, le président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre établit un rapport relatif aux mutualisations de services entre l'établissement public et les communes membres. Ce rapport comporte un projet de schéma de mutualisation de services à mettre en œuvre pendant la durée du mandat.

Le rapport est transmis pour avis aux conseils municipaux des communes membres. A défaut de délibération dans un délai de 3 mois, l'avis est réputé favorable. Il est ensuite approuvé par délibération de l'organe délibérant de l'EPCI et adressé à chaque commune membre.

Il est précisé que le rapport a été présenté au Conseil communautaire en séance du 12 avril 2021 et approuvé par le même conseil communautaire en séance du 31 mai 2021.

Le Conseil municipal, après délibération, vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L5211-39-1, vu le projet de schéma de mutualisation des services 2021-2026, à l'unanimité :

- donne un avis favorable au projet de schéma de mutualisation des services 2021-2026 tel qu'il a été approuvé par le conseil communautaire le 31 mai 2021.

3 - Compte administratif 2020

Monsieur le Maire donne toutes les explications utiles au vote du Compte administratif 2020.

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, sous la présidence de Madame GLAD Doris, doyenne d'âge des conseillers présents délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2020 dressé par M. WERNERT Christophe, Maire, après délibération, à l'unanimité :

1 - donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer ainsi :

Budget principal	
Dépenses de fonctionnement	484 997,24 €
Recettes de fonctionnement	490 644,89 €
Résultat de l'exercice	5 647,65 €
Résultat reporté	87 848,71 €
Résultat global fonctionnement	93 496,36 €
Dépenses d'investissement	539 590,30 €
Recettes d'investissement	476 046,33 €
Résultat de l'exercice	- 63 543,97 €
Résultat reporté	305 505,67 €
Résultat global investissement	241 961,70 €
Résultat total de clôture	335 458,06 €

Service des eaux	
Dépenses d'exploitation	84 767,83 €
Recettes d'exploitation	116 535,62 €
Résultat de l'exercice	31 767,79 €
Résultat reporté	27 964,30 €
Résultat global exploitation	59 732,09 €
Dépenses d'investissement	19 925,53 €
Recettes d'investissement	113 600,93 €
Résultat de l'exercice	93 675,40 €
Résultat reporté	- 69 674,74 €
Résultat global investissement	24 000,66 €
Résultat total de clôture	83 732,75 €

Service assainissement	
Dépenses d'exploitation	96 014,64 €
Recettes d'exploitation	160 970,47 €
Résultat de l'exercice	64 955,83 €
Résultat reporté	68 843,19 €
Résultat global exploitation	133 799,02 €
Dépenses d'investissement	200 835,36 €
Recettes d'investissement	91 848,81 €
Résultat de l'exercice	-108 986,55 €
Résultat reporté	113 381,83 €
Résultat global investissement	4 395,28 €
Résultat total de clôture	138 194,30 €

Régie chaufferie bois	
Dépenses d'exploitation	30 849,95 €
Recettes d'exploitation	21 379,78 €
Résultat de l'exercice	- 9 470,17 €
Résultat reporté	20 460,97 €
Résultat global exploitation	10 990,80 €
Dépenses d'investissement	27 989,48 €
Recettes d'investissement	15 953,53 €
Résultat de l'exercice	- 12 035,95 €
Résultat reporté	20 309,51 €
Résultat global investissement	8 273,56 €
Résultat total de clôture	19 264,36 €

2 - Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,

3 - décide d'affecter définitivement les résultats de fonctionnement 2020 comme mentionné dans la délibération du 9 avril 2021 (point 6A).

4 - Subvention pour la paroisse protestante

Monsieur le Maire informe les conseillers présents qu'il a été saisi d'une demande de subvention par la paroisse protestante pour le financement de la réparation du paratonnerre de l'église. Le montant de la dépense prévue est de 5.497,20 € ttc et l'aide demandée est de 1.924 € soit 35 % de la dépense.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité :

- décide d'accorder une aide de 1.924 € à la paroisse protestante de Zinswiller pour le financement de la réparation du paratonnerre de l'église locale,
- précise que cette aide sera versée sur présentation de la facture définitive des travaux.

5 - Achat d'un garage

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il a contacté Madame BAUMANN Marie demeurant 44 rue d'Uhrwiller à ZINSWILLER pour l'informer que la Commune souhaite acquérir les éléments constituant son garage préfabriqué installé sur le parking de la salle des fêtes à la Commune au prix de 150 €. Ce garage est le dernier qui appartient à un propriétaire privé ; les baux établis pour leur construction en 1980 étant tous caducs du fait des décès des locataires.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, décide d'acquérir le garage de Madame BAUMANN au prix de 150 € et autorise Monsieur le Maire à signer tout document concourant à l'exécution de la présente décision.

6 - Achat d'un terrain

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que Madame GIESI Félice (née ZINT) lui a fait parvenir une offre de vente de son terrain cadastré section 1 parcelle 43 d'une contenance de 8,26 ares au prix de 3.000 €. Une visite des lieux a été effectuée par le groupe de travail dédié le 4 juin 2021.

Le Conseil municipal, après délibération, décide de reporter ce point à une séance ultérieure.

7 - Information des délégués aux structures intercommunales

Monsieur le Maire invite les délégués aux structures intercommunales tels que désignés en séance du 24 mai 2020 (point 4) à rendre compte au Conseil municipal des décisions prises au sein des instances dans lesquelles ils siègent en qualité de représentant de la Commune. Il précise qu'il est indispensable que toute décision financière engageant le budget communal soit, **immédiatement** après avoir été prise, portée à la connaissance des services communaux afin ceux-ci soient en mesure de préparer les éventuelles modifications budgétaires induites. Pour mémoire, il est rappelé que le budget communal est voté par le Conseil municipal et des engagements pris en-dehors de ce cadre, n'ont pas vocation à être exécutés/supportés par la Commune.

Structures	Représentants	Informations portées à la connaissance du Conseil municipal
Communauté de Communes du pays de Niederbronn-les-Bains	Monsieur WERNERT Christophe Monsieur DOMERACKI Sébastien	PIG Rénov Habitat, plateforme FAIRE, voies d'intérêt intercommunal
SDEA	Monsieur WERNERT Christophe Pas de suppléant	-
SYCOPARC	Monsieur DOMERACKI Sébastien Pas de suppléant	-
Syndicat du Ripshübel (SYCOFORI)	2 titulaires et 1 suppléant Monsieur DOMERACKI Sébastien Monsieur ZILLER Alexandre Monsieur HINZ Walter (suppléant)	Procédure prud'homale en cours

8 - Motion portant sur la création d'un Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Nord Alsace

Monsieur le Maire invite le Conseil municipal à soutenir la motion de création d'un groupement hospitalier de territoire Nord Alsace telle que votée par le bureau du PETR Alsace du Nord dans sa séance du 8 avril 2021 et soutenue par le Conseil communautaire dans sa séance du 31 mai 2021.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité, demande à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est de valider la convention constitutive du GHT Nord Alsace et son projet médical partagé.

9 - Manifestation « 1 rose, 1 espoir »

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que l'association « une rose, un espoir secteur des 3 vallées » de Gundershoffen organisera une nouvelle fois une opération de soutien de la ligue contre le cancer les 11 et 12 septembre prochain. Il propose de soutenir ces actions par la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes afin que les dons récoltés pendant l'action puissent prioritairement servir à la lutte contre le cancer et que la part consacrée à l'opérationnel soit la moins élevée possible.

Le Conseil municipal, après délibération, s'associe à l'opération une rose un espoir des 11 et 12 septembre 2021 et décide, à l'unanimité, de mettre la salle des fêtes gracieusement à la disposition de l'association « une rose, un espoir secteur des 3 vallées » de Gundershoffen.

10 - Site internet

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que le groupe communication souhaite une refonte totale du site internet de la Commune.

Le Conseil municipal, après délibération, décide de reporter ce point à une séance ultérieure.

11 - Divers

Prochaine réunion du CM : 3 septembre 2021.

Suivent les signatures au registre

POUR EXTRAIT CONFORME

Transmis à la Préfecture du Bas-Rhin et affiché en Mairie.

Accusé de réception en préfecture
067-216705582-20210625-zin-cm250621pv-DE
Date de télétransmission : 06/07/2021
Date de réception préfecture : 06/07/2021

Zinswiller, le 29 juin 2021

Le Maire,
C. WERNERT